

DISPOSITION PUBLIQUE

Lorsqu'une personne décède dans le District de Columbia et qu'aucun membre de sa famille ou aucun(e) ami(e) ne se présente pour réclamer le corps dans les quinze (15) jours à compter de sa réception au Bureau du médecin légiste en chef (Office of the Chief Medical Examiner, OCME), l'OCME organise la crémation. C'est ce qu'on appelle la « disposition publique ».

Une fois par an, généralement un samedi d'automne, l'OCME organise un service commémoratif pour les personnes non réclamées, et leurs cendres sont enterrées dans un cimetière local. La famille, les amis et le public sont invités à assister au service commémoratif.

Avant le service commémoratif annuel, les cendres peuvent être réclamées en contactant l'OCME. Elles ne peuvent pas être récupérées une fois qu'elles ont été enterrées dans la fosse commune de l'OCME.

Une fois que les cendres ont été éliminées de notre établissement par le biais de la procédure de disposition publique, elles peuvent être réclamées en suivant la procédure suivante :

1. La personne qui a l'intention de réclamer les cendres DOIT rembourser le District de Columbia d'un montant de 485 USD au moyen d'un chèque de banque ou d'un mandat.
2. Le chèque de banque ou le mandat doit être libellé à l'ordre du DC Treasurer.
3. La personne qui a l'intention de réclamer les cendres DOIT remettre le chèque de banque ou le mandat par courrier postal américain ou en personne à l'OCME.
4. Une fois le paiement et la demande écrite reçus, l'OCME enverra à l'intéressé(e) une lettre d'autorisation et une facture.
5. Une fois la lettre d'autorisation et la facture reçues, la personne doit alors contacter l'entreprise de pompes funèbres sous contrat (mentionné dans la lettre d'autorisation) pour prendre rendez-vous afin de récupérer les cendres.
6. L'OCME et l'entreprise de pompes funèbres sous contrat ne peuvent pas fournir de certificats de décès. Un certificat de décès ne peut être obtenu qu'auprès du Service d'état civil du Département de la santé du District de Columbia (DC Health's Vital Records Department) :

Vital Records
DC Department of Health
899 North Capital Street, NE
Washington, DC 20002
(202) 442 9303
<https://dchealth.dc.gov/service/death-certificates>